

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL du 4 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal approuve-t-il le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2017 et celui du 27 mars 2017 ?

1° - PRÉSENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 : (voir documents joints)

- COMMUNE
- ASSAINISSEMENT
- LOTISSEMENT « LE PETIT CLOS »

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, ne pouvant être juge et partie. Les Comptes Administratifs sont présentés par le doyen de l'assemblée.

2° - PRÉSENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2017 : (voir documents joints)

- COMMUNE :

Le budget s'équilibre à :

- 3 564 251,00 € en fonctionnement
- 3 190 996,41 € en investissement

Ce budget est voté par chapitres et opérations. Ce budget est proposé avec un emprunt de 500 000 €.

- ASSAINISSEMENT

Le budget s'équilibre à :

- 181 351,26 € en exploitation
- 833 253,00 € en investissement

Ce budget est voté par chapitres et opérations. Ce budget est proposé sans emprunt.

- LOTISSEMENT « LE PETIT CLOS »

Ce budget vous sera présenté en séance.

3° - VOTE DES TAXES (TAUX) :

Actuellement :

- Taxe d'habitation : 21,52 %
- Taxe foncière sur le bâti : 20,97 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 34,92 %

Que souhaitez-vous faire ?

Augmenter – baisser – rester aux mêmes taux

4° - SUBVENTIONS ÉCOLES :

Nous vous proposons les tableaux suivants :

SUBVENTIONS SCOLAIRES VERSÉES EN 2016					
INTITULÉ		VERSÉ ANNÉE 2016 arrondis à l'euro sup.	OBSERVATIONS	Année 2017	
ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE Année-Scolaire 2015-2016 Nombre d'enfants : 76 Marollais : 45 Extérieurs : 31 Année-Scolaire 2016-2017 Nombre d'enfants : 63	coopérative scolaire	312 € (4,10/enfant)	Tous les enfants		
	l'école au cinéma	388 € (5,10/enfant)	Tous les enfants		
	bourses et prix	388 € (5,10/ enfant)	Tous les enfants		
	noël	468 € (6,15/enfant)	Tous les enfants		
	danse	pas de danseuse en 2016	2 classes en 2017	pas de danseuse	

INTITULÉ		VERSÉ ANNÉE 2016 arrondis à l'euro sup.	OBSERVATIONS	Année 2017	
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE Année-Scolaire 2015-2016 Nombre d'enfants : 137 Marollais : 83 Extérieurs : 54 Année-Scolaire 2016-2017 Nombre d'enfants : 130	coopérative scolaire	562 € (4,10/enfant)	Tous les enfants		
	l'école au cinéma	699 € (5,10/enfant)	Tous les enfants		
	plaisir de chanter	194 €	Montant forfaitaire pour toute l'école		
	théâtre	- €	Pas de projet de théâtre		
	danse	- €	projet de danse (2 classes sans danseuse)		
	point lecture	175 €	Montant forfaitaire pour toute l'école		
	bourses et prix	699 € (5,10/enfant)	Tous les enfants		
	Classe de mer	en 2015 102 € / enfant (54 sont partis = 5508 €)	Classe de mer à st martin de Bréluel (48 enfants concernés pour l'instant)		

INTITULÉ		VERSÉ ANNÉE 2016 arrondis à l'euro sup.	OBSERVATIONS	Année 2017	
ÉCOLE PRIVÉE Année-Scolaire 2015-2016 Nombre d'enfants : 59 Marollais : 36 Extérieurs : 23 Année-Scolaire 2016-2017 Nombre d'enfants : 51 Marollais : 31 Extérieurs : 20	noël	117,00 €	Tous les enfants de maternelle (19 enfants)		
	récompenses	444,00 €	montant global		
	participation	24 474,00 €	Fonction du montant des frais de fonctionnement facturés aux communes extérieures x par le nombre d'enfants marollais en 2016 14 mat : 14 * 1162 = 16268 € 22 el : 22 * 373 = 8206		

INTITULÉ		VERSÉ ANNÉE 2016 arrondis à l'euro sup.	OBSERVATIONS	Année 2017	
COLLÈGE JEAN MOULIN	Foyers sociaux éducatifs (FSE)	551,00 €	Somme forfaitaire		
	association sportive	209,00 €	Somme forfaitaire		
	subvention compensatoire pour location des équipements sportifs de la Commune	10 000,00 €	Location des équipements sportifs tarifs 2016-2017: - Tarif de base : 8,54 € - Supplément chauffage : 2,37 € - Supplément gardien : 5,95 € - Petite salle : 5,16 € - Stade : 9,93€ - Installation extérieur : 4,84 €		

SECTIONS PROFESSIONNELLES	Maisons familiales	54,50 €/enfant			
	Centre de Formation du bâtiment et travaux publique	74 €/enfant			
	Section professionnelle dans un lycée public ou privé	54,50 €/enfant			
INTITULÉ		VERSÉ ANNÉE 2016 arrondis à l'euro sup.	OBSERVATIONS	Année 2017	
VOYAGES CULTURELS ET LINGUISTIQUES	Classe patrimoine (5 ^e)	36 €/enfant (0 enfants) = 0 €	Par élèves marollais et versée à chaque famille. Si RIB fourni (concerne 69 familles en 2015-2016, seules 33 familles ont fourni les documents demandés.)		
	Séjour Linguistique (4 ^e)	36 €/enfant (14 enfants) = 504 €			
	Classe de Mer	36 €/enfant			
	Classe de Neige (3 ^e)	36 €/enfant (11 enfants) = 396 €			
	Classe Découverte (6 ^e)	36 €/enfant (8 enfants) = 288 €			
INTITULÉ		VERSÉ ANNÉE 2016 arrondis à l'euro sup.	OBSERVATIONS	Année 2017	
Centre de ressources pédagogiques des écoles publiques du Nord Sarthe (CRPEPNS)		110,00 €	Lettre + Bilan		
CINÉ AMBUL		425,00 €			
CONSEIL LOCAL PUBLIC PARENTS D'ÉLÈVES FCPE		112,00 €			
ASS PARENTS D'ÉLÈVES école privée		112,00 €			
Œuvre des pupilles Ecole publique		25,00 €			

Les différentes subventions seront vues en séances.

5° - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES :

Voici ci-dessous le tableau du calcul des frais de fonctionnement pour l'année 2016-2017.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE MATERNELLE / ÉLÉMENTAIRE ANNÉE 2016

Dépenses	Articles	Maternelle	Élémentaire	TAP	Périscolaire	Cantine	Total
	605 - Achats de matériel, équipements et travaux		1 021,29 €		- €		
	60611 - Eau et assainissement	1 030,23 €	971,37 €		409,37 €	1 141,33 €	
	60612 - Énergie - Électricité	9 053,03 €	9 533,36 €		11 161,67 €	6 446,55 €	
	60623 - Alimentation	307,02 €	64,10 €		- €	42 091,06 €	
	60624 - Produits de traitement	142,41 €					
	60628 - Autres fournitures non stockées	84,61 €					
	60631 - Fournitures d'entretien	812,62 €	600,65 €			3 523,34 €	
	60632 - Fournitures de petit équipement	1 982,47 €	3 743,88 €	69,84 €	86,80 €	2 790,74 €	
	60636 - Vêtements de travail					215,76 €	
	6064 - Fournitures administratives		2 462,59 €			- €	
	6065 - Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèque)		27,00 €				
	6067 - Fournitures scolaires	2 261,94 €	2 645,44 €	308,17 €		- €	
	6135 - Locations mobilières				132,54 €		
	615221 - Entretien et réparations bâtiments publics		1 168,25 €				
	61558 - Autres biens mobiliers	124,94 €	202,39 €		485,00 €	2 529,24 €	
	6156 - Maintenance	1 864,96 €	1 910,25 €		147,31 €	1 609,12 €	
	616 - Prime d'assurance						
	6182 - Documentation générale et technique		422,00 €				
	6184 - Versements à des organismes de formation					- €	
	6188 - Autres frais divers	828,00 €					
	6232 - Fêtes et cérémonies					868,32 €	
	6247 - Transports collectifs	1 913,00 €	3 052,00 €				
	6262 - Frais de télécommunications	780,39 €	1 100,69 €		1 139,02 €	- €	
	6283 - Frais de nettoyage des locaux	1 666,78 €	1 666,78 €		1 666,78 €		
	6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 554,20 €	2 328,10 €				
Sous-total	Hors frais de personnels	24 406,60 €	32 920,14 €	378,01 €	15 228,49 €	61 215,46 €	134 148,70 €
	Personnels salaire brut + cotisations patronales	62 217,47 €	19 213,86 €	33 774,45 €	14 918,94 €	87 818,87 €	
	Frais de personnels extérieurs			12 402,85 €			
Total	Frais de fonctionnement	86 624,07 €	52 134,00 €	46 555,31 €	30 147,43 €	149 034,33 €	364 495,14 €
	Nombre d'élève / repas	62	130	192		28792	
	Montant des frais de fonctionnement par élève / Coût de revient	1 397,16 €	401,03 €	192,48 €		5,18 €	
	Recette annuelle					102 049,60 €	
	résultat = (recette/nbre repas) - coût de revient)					- 1,63 €	

⇒ **Pour les écoles :**

- Maternelle : 1 397,16 € / enfant
- Élémentaire : 401,03 € / enfant

Montant qui sera demandé aux Communes extérieures.

6° - DEMANDE DE SUBVENTION :

Le Sporting Club Marollais (SCM) a acquis 4 tables de ping-pong pour enfant, le montant s'élève à 432 €.

Il sollicite une subvention de ce montant pour l'acquisition de ces tables (*pourront également servir aux écoles*).

7° - ÉLECTION D'UN SUPPLÉANT À LA C.L.E.C.T. (Commission Locale d'Évaluation des transferts de charges) :

Vous avez élu M. LEFEBVRE, Maire de Marolles-les-Braults à la C.L.E.C.T.

Un suppléant doit également être nommé. Ce suppléant devra comme le titulaire avoir une bonne connaissance des affaires de la Commune.

8° - VALIDATION DE L'EMPLACEMENT DU RADAR – ROUTE DE DANGEUL :

9° - QUESTIONS DIVERSES :

- Repas des « Cheveux Blancs » le 8 mai 2017
- Ouverture du « Jardin du Presbytère » à compter du 3 avril 2017.



- Élections Présidentielles : Deux dates pour l'instant **23 avril 2017 – 7 MAI 2017**
Horaires : **8 h 00 – 19 h 00**